N° 162 du mardi 8 février 2022 - lagazette-sqy.fr

Hebdomadaire gratuit d'informations locales

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

LE PÔLE MUSIQUES ET THÉÂTRE DÉMÉNAGE

Actu page 7

Les Clayes entame une seconde phase de concertation sur le PLU

Dossier page 2

Le 2 février, une réunion en vue de la révision du PLU a notamment permis d'exposer les attentes des habitants, sur l'environnement, l'urbanisme, le logement, les commerces, les équipements ou encore la circulation.

Actu page 4

GUYANCOURT

Rénovation prévue pour 1 097 logements du quartier du Pont du Routoir

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
« *Cité de l'Emploi* » : Un dispositif pour l'insertion professionnelle **Page 4**

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES
Une application pour mieux gérer vos déchets **Page 6**

ÉLANCOURT
Les travaux du commissariat d'agglomération débuteront durant l'été **Page 7**

FAITS DIVERS
Plaisir : Il vendait des stupéfiants pour rembourser une dette **Page 10**

BASKET
Trappes rend les armes face à Levallois **Page 12**

CULTURE
Élancourt : Un trio de comédiens vient parler d'amitié au Prisme **Page 14**

PLAISIR

LA VILLE OBTIENT OFFICIELLEMENT LE LABEL « *CITÉ ÉDUCATIVE* »

Actu page 4

Actu page 7

PLAISIR

Des travaux pour mettre l'accent sur les mobilités douces

Actu page 8

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Présidentielle : Les soutiens aux différents candidats se précisent

En 2022, profitez d'une

visibilité optimale

auprès d'un large lectorat hebdomadaire.

Contact : pub@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés - 78180 Montigny-le-Bretonneux

LES CLAYES-SOUS-BOIS

La commune entame une seconde phase de concertation sur le PLU

Le 2 février, une réunion en vue de la révision du PLU a notamment permis d'exposer les attentes des habitants, sur l'environnement, l'urbanisme, le logement, les commerces, les équipements ou encore la circulation.

▶ ALEXIS CIMOLINO

La Ville des Clayes-sous-Bois poursuit son travail en vue de la révision de son plan local d'urbanisme (PLU). Le 2 février, à l'espace Philippe Noiret, une réunion s'est tenue pour présenter la synthèse du diagnostic de la première phase de concertation, lors de laquelle les habitants avaient entre autres répondu à un questionnaire entre le 5 octobre et le 20 janvier derniers pour faire part de leurs attentes pour la ville de demain, à l'horizon de dix à 15 ans. Un questionnaire qui a recueilli 128 réponses, en grande majorité venant de Clétiens de longue date, âgés de 25 à 59 ans, habitant en maison et étant propriétaires.

Avant cela, une première réunion publique de lancement s'était tenue le 5 octobre, ainsi que deux ateliers, les 18 et 23 novembre. Mais, désormais, on en sait un peu plus sur les desiderata de la population à travers la synthèse du questionnaire, présentée lors de la réunion du 2 février, à laquelle ont assisté une quarantaine de personnes, et qui marque ainsi « *la fin de la première phase de concertation* », évoque Jean-Baptiste Austruy, chef de projet au sein du bureau d'études Espace ville, spécialisé en urbanisme et qui accompagne la Ville et Saint-Quentin-en-Yvelines dans l'élaboration du PLU.

50 % d'espaces naturels sur le territoire

Les Clétiens ont ainsi été invités à s'exprimer sur cinq thèmes différents : environnement ; cadre urbain ; logement ; commerces, services et équipements ; mobilités et stationnement. Sur le premier thème abordé, l'environnement, il a d'abord été rappelé que le territoire communal dispose de nombreux réservoirs de biodiversité, identifiés par les habitants comme éléments remarquables à protéger, notamment la forêt domaniale de Boi-d'Arcy, classée Zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique (ZNIEFF), ou encore les parcs de Diane et Jean Carillon. Les espaces naturels généreux représentent 50 % du territoire, et la ville est considérée comme non carencée en espaces verts, avec plus de 100 m² d'espaces verts par habitant, un ratio largement supérieur à l'objectif fixé par le Schéma directeur de la région Île-de-France (Sdrif) de 10 m² par habitant.

LA GAZETTE DE SQY

Concernant le logement, le maire rappelle les impératifs de construction imposés par le Sdrif, mais assure que les objectifs « *sont tout à fait atteignables tout en préservant le cadre de vie et le qualitatif* ».

« *C'est un chiffre très élevé et qui participe du cadre de vie,* souligne Jean-Baptiste Austruy. *Il y a une réelle continuité verte et boisée qui va au-delà des limites communales, notamment avec la forêt de Bois-d'Arcy.* » Les habitants ayant répondu au questionnaire estiment d'ailleurs à 60 % que l'accessibilité à cette forêt est suffisante, et la citent à 73 % comme l'élément participant le plus à la qualité du cadre de vie clétien. En revanche, il est aussi évoqué dans le diagnostic que, si la trame verte et bleue de la ville est bien développée, elle est peu fonctionnelle, en raison notamment de deux axes mettant à mal la perméabilité du territoire : la RD 11 et la voie ferrée.

Deuxième thème présenté lors de la synthèse du diagnostic : le cadre de vie urbain. La première réponse qui ressort est que la commune est qualifiée d'attractive grâce notamment à la présence d'une gare, de bassins d'emplois, d'une zone commerciale dynamique, et des prix de l'immobilier accessibles. L'enquête réalisée auprès des Clétiens fait aussi ressortir la question du patrimoine communal et d'éléments à protéger, que ce soit des bâtis anciens (ancien rendez-vous de chasse rue Henri Prou inscrit au registre des Monuments historiques, anciens corps de ferme, mairie, église), mais aussi des édifices plus récents, comme l'espace Philippe Noiret ou le gymnase Thierry Gilardi.

Inclus dans cette thématique, le sujet des espaces publics divise lui davantage les Clétiens. À la question « *Les espaces publics sont-ils suffisants en quantité ?* », 50 % seulement des participants au questionnaire ont répondu par l'affirmative. Les quartiers qui suscitent le plus de demandes d'améliorations sont les quartiers Nord – où plus d'espaces verts sont souhaités –, et des gares. Dans ce dernier par exemple, il est notamment réclamé d'améliorer la convivialité du secteur par l'installation de cafés, brasseries, commerces, foodtrucks, et de laisser davantage de place aux piétons par l'aménagement d'une placette, l'amélioration des accès à la gare, et la création d'une continuité avec la partie centre et hameau ancien.

Le thème du commerce, de l'activité économique et des équipements fait aussi partie de la concertation. Là encore, avec une certaine division puisque seuls 52 % des répondants considèrent que le tissu commercial de la ville répond à leurs attentes. Parmi les insatisfactions à ce sujet : un manque de diversité des commerces, notamment de commerces de bouche et de restaurants ou cafés, ainsi que des prix généralement trop élevés.

Les équipements publics apportent en revanche beaucoup plus satisfaction, puisque la majorité des répondants considèrent que la commune est globalement bien couverte sur ce point, notamment en ce qui concerne les équipements scolaires, qui apportent 91 % de réponses favorables. Une carence est néanmoins notée concernant les équipements sociaux et de santé.

Le maire, Philippe Guiguen (DVD), reconnaît « *un manque très important* » sur ce point, et annonce des avancées en vue de l'implantation de ce type d'équipement aux Clayes : « *J'espère bien qu'en 2024 nous pourrons être opérationnels sur un équipement comme ça.* » Il est également demandé la mise en place d'un street workout et davantage de solutions pour le logement des seniors, ainsi que des espaces d'accueil pour les jeunes.

Autre thème important, les mobilités et la circulation, alors que 67 % des répondants utilisent la voiture comme premier mode de déplacement. Principal axe routier pointé du doigt, la RD 11. La circulation y est jugée responsable de nuisances pour quatre répondants sur dix. Il est entre autres suggéré de réaménager ses abords pour y favoriser les mobilités piétonnes et cyclables, pour faciliter notamment les trajets vers la gare, alors que 35 % des répondants déclarent se rendre au travail en train. Autre piste envisagée en matière de circulation, limiter la vitesse de certains tronçons en centre-bourg à 20 km/h.

Concernant le stationnement, les places sont jugées suffisamment nombreuses près des commerces rue Maurice Jouet et Jules Ferry (71 % des répondants) ainsi qu'à proximité des lieux de loisirs (69 %), mais insuffisamment nombreuses à proximité de la gare (71 %) et des écoles (67 %). Autre insuffisance, les aménagements piétons et cyclables, selon 60 % des répondants. Quant à ceux qui existent, ils sont considérés comme pas assez sécurisés pour 80 % des répondants.

Enfin, concernant le thème du logement, il a très vite été rappelé l'obligation de composer avec les impératifs du Sdrif. « *C'est une contrainte imposée à l'ensemble des communes d'Île-de-France sur un objectif de construction de logements entre 2013 et 2030,* explique Philippe Guiguen, insistant sur le fait que le Sdrif « *s'impose à nous* », et ce, « *même si on ne voulait pas construire* ».

En l'occurrence, d'après Jean-Baptiste Austruy, ce sont « *1 100 logements supplémentaires sur la période* » qui doivent être construits aux Clayes-sous-Bois, et ce, alors qu'environ 727 logements sont construits ou en cours de construction depuis 2013 dans la commune de 17 500 habitants, qui comptait au total 7 737 logements en 2021.

Si 91 % des répondants se déclarent satisfaits de leur logement, il s'agit bien du thème qui semble le plus préoccuper les habitants. Sur le peu de réactions de la part des Clétiens ayant participé à la réunion de restitution, toutes concernaient le logement. Notamment une habitante pointant du doigt le Sdrif et citant des communes n'ayant pas respecté les impératifs de ce dernier, quitte à payer des pénalités.

« *Vu les difficultés qu'ont les communes, la plupart font en sorte d'éviter ce genre de pénalités,* répond le maire. *Les objectifs d'ici 2030 sont tout à fait atteignables tout en préservant le cadre de vie et le qualitatif. L'objectif est de maintenir une ville aux environs de 18 000 habitants.* » Et d'ajouter : « *Ça sera l'objectif de l'étape suivante, de cibler les endroits en ville où on pourra construire en répondant aux objectifs qualitatifs qui ont été exprimés. Vous avez par exemple des zones en centre-ville, avec des immeubles à deux étages, qui peuvent dans le cadre d'un PLU passer à trois étages ou trois étages + combles.* »

« *Ce qui ne nous a pas surpris, c'est l'objectif qualitatif qu'attendent l'ensemble des Clétiens au travers de PLU. Néanmoins, il ne faut pas oublier les contraintes que nous aurons pour ce PLU. Par contre, l'aspect positif de cette analyse est que l'objectif qui nous est donné à l'horizon de 2030, tout en respectant des objectifs qualitatifs, ça reste totalement atteignable,* résume Philippe Guiguen au sujet du nouveau PLU, qui doit être approuvé d'ici l'été 2023 et remplacera celui actuellement en vigueur, datant de 2013. *Il faudra, dans l'étape suivante, qu'on aille beaucoup plus dans le détail de la matérialisation de ce PLU, pour essayer autant que faire se peut de répondre à l'ensemble des attentes décrites ici. Il va néanmoins falloir répondre aux attentes de logements à travers un parcours résidentiel.* »

L'étape suivante va « *s'appuyer sur le diagnostic, […] sur ce que vous avez pu exprimer et sur ce que vous allez continuer à dire* », affirme Jean-Baptiste Austruy à l'adresse des habitants lors de la réunion du 2 février. Cette deuxième étape sera marquée par l'élaboration du Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), document qui va « *fixer un certain nombre d'emplacements sur la thématique du logement, traiter des équipements, des commerces, des mobilités, des espaces naturels…* » Un forum PADD est prévu en mai avec la population et constituera la prochaine échéance de concertation. ■

SEINE-ET-YVELINES NUMÉRIQUE PARTENAIRE DU PLAN NUMÉRIQUE SCOLAIRE DE **SAINT QUENTIN EN YVELINES**

12 communes

204 écoles

28 000 élèves

1500 enseignants

Éduquer, responsabiliser et préparer
les élèves aux enjeux de la société numérique.

www.thalamus-ic.fr

Seine et Yvelines
Numérique
L'innovation au service de tous

www.sy-numerique.fr

GUYANCOURT

Rénovation prévue pour 1 097 logements du quartier du Pont du Routoir

Un projet de grande envergure concernant la rénovation des immeubles du quartier va voir le jour.

▶ PIERRE PONLEVÉ

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

1 097 logements du quartier du Pont du Routoir vont subir une rénovation poussée pour donner une seconde vie aux immeubles.

Depuis plusieurs années, le quartier du Pont du Routoir fait l'objet de nombreuses rénovations pour le désenclaver. Dans la continuité de cette ambition portée par la municipalité, un grand projet de rénovation des immeubles va être mené a indiqué François Morton (DVG) maire de la commune, contacté par *La Gazette* le 1er février 2022. « *Il n'y a jamais eu de projet de démolition des bâtiments existants* », rappelle d'emblée l'édile. C'est un projet de rénovation de grande ampleur qui va se mettre en place, car il va concerner les 1 097 logements du quartier.

« *31 millions d'euros vont être investis, dont 18 millions d'euros qui serviront pour la rénovation des façades des immeubles qui datent des années 1970. Les travaux concerneront également les menuiseries extérieures, l'étanchéité des immeubles ainsi que le chauffage général* », poursuit-il.

« *Dans les coûts, on compte également le pack sanitaire, c'est-à-dire la rénovation de toutes les toilettes, salles de bains et les cuisines, pour une amélioration des conditions de vie des habitants de ces appartements* », explique le maire.

Par ailleurs, des habitants sélectionnés comme ambassadeurs pour le quartier du Pont du Routoir sont mobilisés pour aller à la rencontre d'autres habitants pour les informer de l'évolution de la vie du quartier. Le but est de devenir acteurs du quartier et non plus de simples résidents. Le 19 mars, une réunion avec les élus pour discuter de la deuxième phase de ce projet de rénovation va être organisée.

Pour rappel, depuis 2010, plusieurs projets ont été livrés. Tout d'abord, une résidence services appelé Résidhome. En 2014, c'est le nouveau groupe scolaire Jean-Lurçat/Elsa-Triolet qui a pu ouvrir ses portes. En 2017, plusieurs projets ont vu le jour, dont l'agrandissement des jardins familiaux, l'ouverture d'une clinique de soins, et la rénovation du foyer des travailleurs Adoma en résidence sociale.

De plus, la Ville a engagé de nombreuses constructions ou rénovations de logements pour permettre « *une mixité d'habitat entre l'accession et le locatif aidé* » et offrir la possibilité aux habitants « *de poursuivre leur parcours résidentiel dans la ville* », indique le site internet de la Mairie. ■

EN BREF

YVELINES

La préfecture assouplit les mesures contre le Covid-19

L'obligation du port du masque en extérieur dans le département a été levée la semaine dernière. Une annonce qui accompagne un assouplissement des mesures de lutte contre le Covid-19 au niveau national.

Le préfet des Yvelines a annoncé dans un communiqué de presse datant du 1er février, que l'obligation du port du masque était suspendue dès le lendemain « *à la suite des annonces du gouvernement, et au regard de l'évolution sanitaire* ». Le 2 février, partout en France, les mesures ont elles aussi été légèrement assouplies.

Un nouvel assouplissement à venir

La fin des jauges dans les salles de spectacles, théâtres, cinémas ou encore stades a été annoncée, tout comme la levée de l'obligation du recours au télétravail, il est désormais simplement recommandé. Prochains assouplissements prévus pour le 16 février. Les discothèques pourront rouvrir et la consommation de nourriture ou boissons sera à nouveau autorisée dans les cinémas et transports en commun.

Dans le même temps, la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines annonçait avoir passé le cap des 400 000 vaccinations au Vélodrome national. Dans son communiqué de presse, SQY a affirmé : « *Avec sa modularité à toute épreuve, des équipes solidaires et impliquées, le vaccinodrome a fait ses preuves tout au long de la pandémie, soutenu par une forte volonté politique.* »

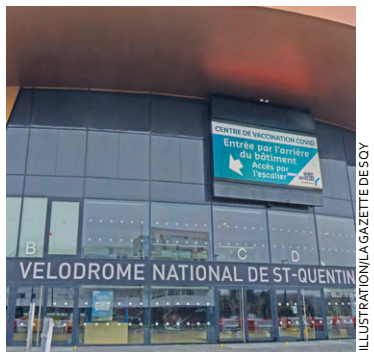

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Dans le même temps, la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines annonçait avoir passé le cap des 400 000 vaccinations au Vélodrome national.

Sur *BFM TV Paris*, le président de la communauté d'agglomération a annoncé la fermeture prochaine du vaccinodrome, le 25 février. ■

EN BREF

PLAISIR

La Ville obtient officiellement le label « *Cité éducative* »

C'est désormais officiel, Plaisir a obtenu le label « *Cité éducative* » pour le quartier du Valibout. Une nouvelle dont la Mairie s'est réjouie après le long travail engagé pour l'obtenir.

« *Le 29 janvier dernier, à l'occasion du Comité interministériel des villes, le Premier ministre a annoncé la labellisation "Cité Éducative" de la ville de Plaisir* », annonce dans un communiqué de presse la Mairie. *Installées dans les quartiers prioritaires, ces Cités éducatives bénéficient du financement de l'État pour favoriser la réussite des jeunes* », précise l'académie de Versailles. Un label pour lequel les équipes de la Ville et les habitants se sont mobilisés et ont travaillé durant de longs mois (voir notre édition du 7 décembre 2021).

Intensifier « *la prise en charge éducative des 3-25 ans* »

Ce label, selon la Mairie, permettra d'intensifier « *la prise en charge éducative des 3-25 ans des quartiers prioritaires avant, pendant, autour et après le cadre scolaire* ». Dans son communiqué de presse, la Ville précise également : « *À Plaisir, l'enseignement culturel et la participation des jeunes filles à la vie de la cité constituent les deux axes structurants de la démarche. Au total, près d'une centaine d'actions seront menées par la Ville et ses partenaires chaque année* ». Parmi les établissements engagés, le collège Blaise Pascal, le lycée Jean Vilar ou encore les cinq écoles d'éducation prioritaire. ■

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Parmi les établissements engagés, le collège Blaise Pascal, le lycée Jean Vilar (photo) ou encore les cinq écoles d'éducation prioritaire.

EN BREF

SQY

« *Cité de l'Emploi* » : Un dispositif pour favoriser l'insertion professionnelle

La ministre chargée de la Ville Nadia Haï et Jean-Michel Fourgous, président de la communauté d'agglomération et maire d'Élancourt, ont lancé officiellement la « *Cité de l'emploi* » de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Le jeudi 2 février, Nadia Haï, ministre chargée de la Ville et Jean-Michel Fourgous « *ont signé une convention pour le lancement de la Cité de l'emploi de Saint-Quentin-en-Yvelines* », annonce dans un communiqué de presse la communauté d'agglomération. « *Expérimentées depuis mars 2020, les Cités de l'emploi proposent une collaboration renforcée des opérateurs de l'emploi* », indique SQY.

Un dispositif, consacré plus particulièrement aux 34 500 habitants des sept Quartiers politique de la ville (QPV) de SQY, qui doit permettre de leur proposer « *les mêmes opportunités d'insertion et le même accompagnement qu'à l'ensemble de la population* ». Une subvention de 100 000 euros sera versée à la communauté d'agglomération pour « *organiser des actions spécifiques sur les besoins non couverts* » et permettre « *de recruter un animateur, de mettre en œuvre des prestations d'ingénierie et des actions de communication dédiées, sans création de nouvelles structures* ». ■

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Un dispositif, consacré plus particulièrement aux 34 500 habitants des sept Quartiers politique de la Ville (QPV) de SQY, qui doit permettre de leur proposer « *les mêmes opportunités d'insertion et le même accompagnement qu'à l'ensemble de la population* ».

LA GAZETTE DE SQY

■ EN IMAGE

COIGNIÈRES **De la culture et du divertissement en déplacement à Coignières**

Le Bibliobus s'est installé le jeudi 3 février, de 16 h 30 à 18 h 30, sur le parvis de la Maison de Voisinage. « *On propose environ 2 000 documents à la lecture ou à l'écoute. Il y a un peu de tout, des romans, des CD, des mangas et même des BD pour adultes* », indique une des deux responsables du bus ce jour-là. « *Le prêt des ouvrages est gratuit et illimité à condition d'habiter dans les communes où passe le Bibliobus, d'y travailler ou d'être étudiant. Les gens peuvent [rapporter] les ouvrages empruntés […] dans n'importe quelle médiathèque de SQY* ». Retrouvez les horaires et lieux de passage du Bibliobus sur le site de l'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines. À noter que le Bibliobus ne tourne pas pendant les vacances scolaires.

ÉLANCOURT

Avant la réouverture, France Miniature recrute !

Pour la saison à venir, le parc de loisirs France Miniature recrute ses nouveaux collaborateurs, dans le domaine de la restauration, de l'accueil ou encore dans les services techniques.

France Miniature rouvrira ses portes aux visiteurs dès le 9 avril après les avoir fermées comme chaque année à la fin des vacances de la Toussaint. En prévision de sa réouverture, le parc de loisirs recherche ses nouveaux collaborateurs. Sur son compte Facebook, France Miniature a ainsi indiqué que « *de nombreux postes sont à pourvoir dans le domaine de l'accueil, de la restauration et la technique* ». Sur son site internet, le parc propose effectivement plusieurs postes en CDI, CDD ou en contrat saisonnier. « *Vous êtes réactif (ve), organisé(e), enthousiaste, doté (e) d'un fort esprit d'équipe, vous avez le sens des responsabilités et vous recherchez un poste opérationnel, challengeant et dynamique* », voici le profil recherché par les équipes de France Miniature pour la saison 2022. Les annonces sont à retrouver directement sur leur site.

Engagés
face au défi mondial de l'eau

Aqualia et SEFO soutiennent l'économie circulaire et de proximité favorisant ainsi la durabilité du système.

Le groupe Aqualia, et la SEFO, sont engagés dans le développement durable par l'optimisation des ressources qui lui sont confiées.

La protection des écosystèmes, les économies d'énergie, la réduction des consommations d'eau, tels sont les òbjectifs et les ambitions de la SEFO.

Tous ensembles, nous réussirons.

aqualia | sefo
Votre compagnie des eaux

aqualia.com ■ https://sefo-eau.com/

PLAISIR

Plaisir veut attirer des médecins avec une prime de 10 000 euros

La maire de Plaisir, Joséphine Kollmannsberger (LR) offre une prime de 10 000 euros pour tout médecin qui viendrait s'installer à Plaisir et qui y resterait 3 ans au minimum.

▶ PIERRE PONLEVÉ

La maire de Plaisir, Joséphine Kollmannsberger (LR), a annoncé lors de son Facebook live du 20 janvier dernier mettre « *un point d'honneur à attirer de nouveaux médecins dans la commune* ». « *Une prime de 10 000 euros est offerte pour tous les nouveaux médecins généralistes ou spécialistes qui viennent s'installer à Plaisir et qui restent 3 ans minimum* », expliquait-elle pour faire face à la problématique nationale du manque de médecins.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Le centre hospitalier de Plaisir mettra à disposition des soignants de cette nouvelle maison médicale ses équipements IRM et scanners ainsi que son réseau de professionnels.

En plus de cette prime attrayante, une grosse communication sur les réseaux sociaux, entre autres, est menée à destination des étudiants en médecine pour les inciter à venir s'installer à Plaisir après leurs études. « *Le ratio médecin par habitant est en dessous de ce qui doit être* », explique la Ville de Plaisir. « *En janvier, un poste a été créé uniquement pour résoudre cette problématique en démarchant des soignants qui voudraient bien s'installer sur la ville* », ajoute-elle. « *Aujourd'hui, il y a environ 15 médecins généralistes et 70 médecins spécialistes (dentistes, gynécologues, psychiatres…) sur la commune* », poursuit-elle (des chiffres en cours de mise à jour, qui pourraient donc varier prochainement, Ndlr).

En plus de deux maisons médicales déjà installées à Plaisir, une autre, entièrement financée par le Département des Yvelines et gérée par la Ville, verra le jour en 2023. « *Elle devrait s'étendre sur une surface de 500 à 700 m²* », peut-on lire sur le site internet de la Mairie. Ce nouvel établissement proposera un pôle médical et paramédical équipé d'une cabine de télémédecine (comme il en existe déjà une à la Maison des familles Flora Tristan, voir notre édition du mardi 9 novembre 2021) ainsi que des soins de kinésithérapie et un pôle dentaire.

Il est précisé sur le site internet que « *les praticiens bénéficieront des services d'une secrétaire médicale pendant trois ans et ils n'auront à leur charge qu'un modique loyer équivalant aux charges et provisions* ». Par ailleurs, le centre hospitalier de Plaisir mettra à disposition des soignants de cette nouvelle maison médicale ses équipements IRM et scanners ainsi que son réseau de professionnels. ■

MONTIGNY

Des vidéos pour mettre à l'honneur les commerçants de proximité

La Ville de Montigny-le-Bretonneux a lancé un nouveau projet. Celui de mettre en avant les commerces de proximité de la commune à travers de courtes vidéos publiées sur Youtube.

« *La Ville lance une série de films courts sur les centres commerciaux de proximité à Montigny* », annonce sur son compte Facebook la Ville. Cette série intitulée « *Mes commerces au cœur de mon quartier* » est diffusée sur le compte Youtube de la Mairie. « *À Montigny-le-Bretonneux, nos commerçants de proximité sont essentiels au bien-vivre-ensemble auquel nous sommes tant attachés* ». C'est ainsi que débute la première vidéo consacrée au centre commercial de la Mare Caillon. Une vidéo d'à peine plus d'une minute, pour permettre aux habitants et aux curieux de découvrir « *à travers les yeux d'une habitante* », les 13 commerces du centre. Fleuriste, agence immobilière, boulangerie, salon de coiffure ou encore boucherie sont présentés. « *À la Mare Caillon, on peut profiter de créations d'artisans, de leurs conseils et de leurs sourires* », conclut la Ville.

SQY

Médiathèques : des constructions et rénovations à venir

Dans ses vœux, le président de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines a mis l'accent sur la culture et les travaux autour des médiathèques qui seront entamés cette année.

« *La culture est bien entendu au rendez-vous de cette année* », affirme Jean-Michel Fourgous (LR), président de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, dans sa vidéo de vœux. « *2022 sera aussi l'année de la modernisation de notre réseau de médiathèques*, poursuit-il. *Il s'enrichira avec la construction de deux nouvelles infrastructures à Magny et Plaisir* ». Le président de la communauté d'agglomération indique également que : « *Les médiathèques de Trappes et d'Élancourt seront quant à elles rénovées* ». La médiathèque de Magny-les-Hameaux permettra d'offrir aux habitants un équipement neuf, en remplacement de la médiathèque Jacques Brel qui est en préfabriqué (voir notre édition du mardi 28 septembre 2021). Elle sera située à côté de l'école maternelle Francis Jamme et devrait ouvrir ses portes d'ici un à deux ans.

EN BREF

GUYANCOURT

De nouveaux logements pour les Guyancourtois

La ville de Guyancourt continue son expansion avec la construction de 90 nouveaux logements qui seront installés dans le quartier Villaroy dans le courant de l'année 2023.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

90 logements vont voir le jour dans le quartier Villaroy de Guyancourt.

Un nouveau projet va voir le jour dans le quartier Villaroy à Guyancourt. Sollicité par *La Gazette*, le maire de Guyancourt, François Morton (DVG), explique que « *90 logements, du deux au cinq pièces, incluant une place de stationnement, seront disponibles pour les familles et les ménages qui le désirent. Ces logements seront accessibles, pour la première fois sur la commune, via le Bail réel solidaire (BRS)* », se félicite le maire.

Cette nouvelle formule d'accession à la propriété lancée en 2017 par l'État permet aux ménages (sous plafond de ressources) de devenir propriétaires et de trouver un logement dans des quartiers où l'achat du terrain est plus coûteux, en dissociant le foncier du bâti. En clair, un ménage devient propriétaire de sa maison ou de son appartement, mais reste locataire de son terrain. Le BRS propose ainsi des logements à un prix bien moindre que le prix du marché.

Des logements accessibles via le Bail réel solidaire

« *Par exemple, au lieu d'acheter au prix de 5 000 euros/m², le Bail réel solidaire permettra aux ménages d'obtenir un prix d'achat qui plafonne à 3 500 euros/m², c'est très intéressant pour accéder à la propriété* », souligne l'édile. « *Une redevance mensuelle sera versée à l'Organisme foncier solidaire (OFS) pour la location du terrain* », poursuit-il. « *Ce projet a été acté tout récemment en début d'année et les travaux pourront commencer dans le courant de l'année 2023* », conclut-il. ■

EN BREF

SQY

Une application pour mieux gérer vos déchets

L'application mobile SQY TRI vous propose de retrouver toutes les informations de la communauté d'agglomération concernant la gestion des déchets.

La communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines a mis en place une nouvelle application mobile, appelé SQY TRI, qui permet de retrouver « *en un clic, une information personnalisée selon votre lieu d'habitation* » sur les différents dispositifs existants concernant la gestion des déchets. L'application regroupe un guide du tri pour trouver « *rapidement et facilement la réponse à toutes vos questions sur les déchets* » et un guide des bonnes pratiques pour la réduction, le recyclage ou la réutilisation des déchets.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

L'application regroupe un guide du tri pour trouver « *rapidement et facilement la réponse à toutes vos questions sur les déchets* » et un guide des bonnes pratiques pour la réduction, le recyclage ou la réutilisation des déchets.

Les jours de collectes en fonction de l'adresse y sont également disponibles tout comme la carte du réseau de déchetteries et de points d'apport volontaire. La demande pour le passage des encombrants peut également être formulée via l'application. « *L'application "SQY TRI" délivre des informations en temps réel. Inscrivez-vous et recevez des notifications de rappel : jours de sortie de vos bacs, fermetures de déchetteries, reports de collectes dans votre rue, et toutes autres mesures exceptionnelles prises par SQY* », résume la communauté d'agglomération. Pour rappel, les règles de tri ont changé au 1er janvier 2022 (voir notre édition du mardi 21 décembre). ■

PLAISIR

Des travaux pour mettre l'accent sur les mobilités douces

La Ville a entamé de nombreux travaux dans les rues de la commune pour améliorer le partage des voies entre les conducteurs, les piétons et les cyclistes.

▶ ALIX DAGUET

Pour sécuriser les trajets des habitants, améliorer le partage des voies et favoriser les mobilités douces, la Mairie a annoncé le lancement de nombreux travaux sur les routes de la commune. Cette année, l'avenue de Saint-Germain fera « *peau neuve* ». Le chantier débutera selon le magazine municipal de Plaisir, *L'Essentiel*, au mois d'avril, durera « *6 à 7 mois* » et sera financé par le conseil départemental des Yvelines.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

Sur l'avenue de Saint-Germain, les travaux permettront « *la suppression du terre-plein central, la création de bandes cyclables de part et d'autre de la voie* ».

Des travaux de 6 à 7 mois

Les travaux permettront « *la suppression du terre-plein central, la création de bandes cyclables de part et d'autre de la voie, le verdissement des trottoirs, un cheminement piéton sécurisé, la mise aux normes des arrêts de bus ainsi que la création d'un giratoire en lieu et place du carrefour à feux au croisement de l'avenue de Saint-Germain, de l'avenue de Geestacht et de la rue des Ébisoires* ».

En 2023, plus précisément lors du second trimestre, ce sont les travaux de la rue Paul Langevin qui seront lancés, après les études réalisées durant l'été 2019. Ils devraient durer 9 mois et permettre d'améliorer le cheminement pour les piétons et les personnes à mobilité réduite. Dans le même temps, la rue des Frères Lumière passera « *en sens unique et en zone 30* » et des places de stationnement seront créées.

La communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY) a également lancé des études pour le réaménagement des rues Pierre Curie et Elsa Triolet. Ces travaux auront lieu à plus long terme, entre fin 2023 et début 2025. Au niveau de la rue Pierre Curie, ils devraient permettre notamment de réduire « *la largeur de la voirie de la partie industrielle* » pour laisser de la place pour une piste cyclable, élargir les trottoirs et rénover l'éclairage. ■

Des outils pour simplifier ses trajets

Dans son magazine municipal du mois de février *L'Essentiel*, la Ville de Plaisir a présenté un petit guide des bonnes pratiques pour « *faciliter l'usage* » et le partage de la voirie. Grâce à l'application Plaisir H24, il est notamment possible de signaler tous les problèmes de voirie pour que les services de la Ville puissent intervenir. Le site internet de la Ville propose également aux habitants de suivre en direct les travaux. La carte est mise à jour régulièrement et permet de trouver également les bornes de recharge et les stationnements pour vélo.

MONTIGNY-LE-BRETONNEUX

Le pôle musiques et théâtre déménage

Durant les vacances scolaires d'hiver, le pôle musiques et théâtre de Montigny-le-Bretonneux va déménager et s'installer au forum Charles Aznavour.

« *L'emménagement au Forum des arts Charles Aznavour est imminent* », annonce la Mairie de Montigny dans son numéro de février de *L'Ignymontain*. Le déménagement aura lieu durant les vacances d'hiver, et plus particulièrement du 21 au 25 février. « *La seconde semaine des vacances nous permettra de faire le nécessaire pour que tout soit absolument prêt pour la rentrée et l'ouverture au public le 7 mars* », a expliqué Antoine Boesh, directeur du pôle, au magazine municipal. « *Les 800 élèves ont déjà hâte d'y être, tout comme leurs professeurs et les équipes techniques et administratives qui ont déjà pu se projeter avant eux lors d'une visite du chantier en décembre* », assure la Mairie. Pour les curieux, « *une journée portes ouvertes est prévue pour le public sur rendez-vous (visites par groupes), le dimanche 27 mars* », précise *L'Ignymontain*, indiquant que les informations seront à retrouver dans le numéro suivant.

■ EN BREF

LA VERRIÈRE

La concertation et le relogement se poursuivent au Bois de l'Étang

À La Verrière, la concertation se poursuit dans le cadre du projet de rénovation du quartier du Bois de l'Étang. Un chargé de mission pour le relogement a été désigné par le bailleur pour répondre aux questions des habitants.

LA GAZETTE DE SQY

Des permanences à la Maison du projet, située au centre socioculturel Jacques Miquel, sont toujours organisées tous les jeudis, de 16 h à 18 h 30.

Depuis plusieurs semaines, la Municipalité donne rendez-vous aux habitants du quartier du Bois de l'Étang pour leur présenter le projet de rénovation ou répondre à leurs questions sur le relogement. Dans le cadre de la concertation, la Ville propose « *une rencontre au cœur du quartier* » le 17 février prochain, de 14 h à 17 h. Lors de cet après-midi, le bailleur Seqens et l'association APES seront présents. Des permanences à la Maison du projet, située au centre socioculturel Jacques Miquel, sont toujours organisées tous les jeudis, de 16 h à 18 h 30.

Un chargé de relogement

De plus, lors du Facebook live du 6 janvier 2022, la Ville et le bailleur Seqens ont présenté le nouveau chargé de mission pour le relogement. Sur son site internet, la Mairie explique qu'il est présent dans le quartier, chaque semaine, « *au Bat C13 dans le logement 23, au 2e étage, du mardi au vendredi, sur rendez-vous* ». Son numéro de téléphone et son adresse mail pour prendre rendez-vous sont également disponibles sur le site. ■

■ EN BREF

ÉLANCOURT

Les travaux du commissariat d'agglomération débuteront durant l'été

Le projet de commissariat d'agglomération verra bien le jour. La Ville d'Élancourt, dont le maire est le président de la communauté d'agglomération, a annoncé le début des travaux pour l'été.

Dans son magazine municipal du mois de février, Élancourt a donné des nouvelles du projet de création d'un commissariat d'agglomération, porté et défendu par le maire et président de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines, Jean-Michel Fourgous (LR). « *Le projet de commissariat d'agglomération sera bientôt une réalité ! Les travaux doivent débuter cet été à côté de la plaine des sports Guy Boniface* », est-il ainsi écrit dans *Élancourt magazine*.

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

« *Le projet de commissariat d'agglomération sera bientôt une réalité ! Les travaux doivent débuter cet été à côté de la plaine des sports Guy Boniface* », est-il ainsi écrit dans *Élancourt magazine*.

Pour rappel, ce nouveau commissariat permettra de coordonner les commissariats d'Élancourt, Trappes et Guyancourt, avec l'ambition d'en faire « *un modèle d'innovation dédié à la sécurité urbaine* ». Pour Jean-Michel Fourgous, « *c'est l'aboutissement de 10 ans de mobilisation sur le sujet de la sécurité publique* ». Le commissariat devrait ouvrir ses portes « *à l'horizon 2024, pour de premières expérimentations de ses innovations à l'occasion des Jeux olympiques* ». ■

SAINT-QUENTIN-EN-YVELINES

Présidentielle : Les soutiens aux différents candidats se précisent

À l'approche des élections présidentielles, les élus annoncent progressivement quel candidat ou quelle candidate ils souhaitent soutenir durant la campagne.

▶ ALIX DAGUET

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Le maire de Montigny-le-Bretonneux (à gauche), Lorrain Merckaert (DVD), est devenu président du comité de soutien de Valérie Pécresse. Jean-Baptiste Hamonic (à droite), maire de Villepreux (MoDem), a lui lancé le comité de soutien au président de la République dans sa commune.

Les élections présidentielles auront lieu dans quelques semaines. Les élus annoncent désormais quel candidat ou quelle candidate ils souhaitent soutenir durant la campagne. À Montigny-le-Bretonneux, le maire, Lorrain Merckaert (DVD), a annoncé son engagement auprès de Valérie Pécresse dans un communiqué de presse du 25 janvier dernier. Il est devenu le *« président du comité de soutien de sa candidature à la présidence de la République française, pour le canton de Montigny-Guyancourt »*.

Soutien également de la candidate des Républicains au sein de la communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), le maire de Maurepas, Grégory Garestier (DVD). Le conseiller municipal d'opposition de Trappes, également conseiller régional, Othman Nasrou, a été nommé porte-parole de la campagne de la candidate des Républicains au début de mois de janvier. Le maire de Trappes, Ali Rabeh (Génération.s), était présent lors d'un meeting de Jean-Luc Mélenchon pour lui apporter son soutien. Sur Twitter, il a ainsi déclaré : *« J'ai décidé d'apporter mon parrainage à la candidature de @JLMelenchon. Il est temps de déloger les profiteurs de crise. Il est temps de relever la tête et d'opposer non pas une unité de façade mais un projet ambitieux et mobilisateur. »*

À Montigny-le-Bretonneux, un autre comité de soutien est en train de se créer, cette fois pour soutenir le président de la République, avant même qu'il confirme sa volonté d'être réélu. À la tête de ce nouveau comité, le député Didier Baichère (Lrem) et la conseillère départementale Laurence Boularan (Modem, colistière de Lorrain Merckaert). En septembre, le maire de Villepreux, Jean-Baptiste Hamonic, et une quinzaine d'élus locaux avaient lancé les premiers comités de soutien du département *« à l'action du président de la République »*. Depuis, l'édile organise des soirées d'échanges sur différents thèmes.

La République en marche pourra également compter sur un nouveau référent dans le département des Yvelines. Le 10 janvier 2022, *« le bureau exécutif du parti a nommé Mickaël Littiere en tant que référent départemental »*, prenant ainsi la succession de Pierre Luce. Le quadragénaire est adjoint à Conflans-Sainte-Honorine et conseiller communautaire à la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise (GPSEO). ■

PLAISIR

Devenez famille d'accueil !

La Ville cherche des familles pour accueillir la trentaine de personnes venant des villes jumelles entre le 6 et le 10 mai. Elles pourront participer aux festivités organisées par la Mairie.

« Du 6 au 10 mai prochains, pour fêter le 40e anniversaire de l'amitié avec la ville autrichienne de Bad Aussee ainsi que les cérémonies de commémoration du 8 mai 1945 et la Journée de l'Europe du 9 mai, la Ville recevra une délégation d'une trentaine de personnes venant de nos 4 villes jumelles », indique la Mairie sur son site internet.

Pour les accueillir, l'association Plaisir Jumelage recherche des familles. *« C'est l'occasion de vivre une expérience enrichissante en leur ouvrant la porte de votre maison ! »* affirme la Ville. Les familles d'accueil pourront également participer aux sorties et aux festivités organisées pendant les quatre jours. Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 1er avril, il suffit d'appeler le 07 80 35 74 77 ou d'envoyer un mail à l'adresse chantal.georges@neuf.fr.

LA VERRIÈRE

Un label pour récompenser la politique numérique

La Ville de La Verrière a obtenu le 1er @ du label Ville internet. Le label récompense les villes qui mettent notamment en place des politiques numériques innovantes.

« La Ville de La Verrière obtient son 1er @ au label Ville Internet », a annoncé sur son compte Facebook la Mairie. Elle explique ensuite que cette distinction *« récompense sa politique publique numérique innovante et notamment les efforts de la Municipalité en matière de pédagogie numérique (soutien scolaire en ligne, TNI, robots pédagogiques…) ou encore pour toutes nos initiatives mises en place pour lutter contre la fracture numérique (recrutement de conseillers numériques…) »*. Cette année, Coignières a également reçu son premier @, à l'occasion de la cérémonie de remise des labels du 3 février. De son côté, Maurepas a décroché un quatrième @. Pour faire partie du palmarès 2023 de ce label, il faut déposer sa candidature entre le 7 avril et le 10 novembre. Les lauréats seront annoncés le 2 février 2023.

PLAISIR

« Repérer par le sport des personnes qui ne sont ni en emploi, ni en formation »

Ose le sprint, dispositif visant à aider par le sport à l'insertion professionnelle de jeunes éloignés de l'emploi, a fait étape à Trappes puis Plaisir, du 22 octobre au 21 janvier, mais a connu quelques soucis de captation.

▶ ALEXIS CIMOLINO

Ose le sprint. C'est le nom du dispositif porté par les associations Pass'sport pour l'emploi, l'association régionale des missions locales d'Île-de-France et Shizun sport truck, association proposant à des jeunes des activités sur des terrains de sport itinérants. Un dispositif qui s'est installé du 22 octobre au 21 janvier à Saint-Quentin-en-Yvelines (SQY), à Trappes puis Plaisir.

« Les objectifs de ce projet, c'est de repérer par le sport des personnes qui ne sont ni en emploi ni en formation, et qui ont besoin d'un coup de pouce, à la fois pour se remobiliser, et pour trouver des solutions, être accompagnés dans leur recherche d'emploi, et pour leur insertion professionnelle », explique Julie Guillermier, chargée de projets au sein de Pass'sport pour l'emploi. Ose le sprint est par ailleurs lauréat du Plan d'investissement dans les compétences (Pic 100 % inclusion), dispositif gouvernemental financé par le ministère du Travail et opéré par la Caisse des dépôts, qui finance des projets innovants destinés aux personnes éloignées de l'emploi.

La météo *« nous a fait perdre au moins quatre actions sur huit »*

À SQY, le projet effectuait ses débuts. Des débuts quelque peu poussifs, en raison notamment d'une météo qui *« nous a fait perdre au moins quatre actions sur huit »*, concède Julie Guillermier. *On a eu pas mal de problématiques de captation, ça n'a pas forcément fonctionné comme on voulait*, évoque-t-elle. *On se déploie avec une salle de sport mobile à l'extérieur, donc il faut être assez motivé. Au mois de décembre, on a rencontré peu de public. Du fait du froid, de la morosité de la crise, c'était un peu compliqué. »*

PASS'SPORT POUR L'EMPLOI

« *On a commencé par un petit échauffement collectif. […] On a fait un petit atelier de boxe, […] un atelier cohésion orienté métiers* », énumère la chargée de projets, assurant que le sport a été « *un tremplin* » pour ces jeunes.

Après deux mois et demi à Trappes, place des Merisiers, le projet a donc déménagé à Plaisir, sur le parking du partenaire, la mission locale SQYway, et s'est un peu transformé. *« Le dispositif, on l'a détourné au mois de janvier*, reconnaît la chargée de projet. *Étant donné qu'on avait eu du mal à capter les publics cibles, on a détourné les dernières actions au profit de jeunes qui avaient été suivis par la mission locale. On a fait des ateliers […] pour un public différent de notre public cible initial. »*

Des ateliers tournant autour d'exercices sportifs différents. *« On a commencé par un petit échauffement collectif. Ensuite, on a fait un petit atelier de boxe, avec une boxeuse de haut niveau qui travaille avec le Shizen sport truck,* énumère Julie Guillermier. *On a fait un atelier cohésion orienté métiers. Pendant le circuit sportif, on travaillait sur certains métiers, et ça a donné lieu à la fin à un debrief collectif avec les conseillers de la mission locale pour travailler sur les projets professionnels des jeunes. Donc le sport a été un peu le tremplin au discours des conseillers. »*

À Plaisir, 14 jeunes de 16 à 25 ans ont été encadrés par quatre coachs, contre une cinquantaine à Trappes. Ces rendez-vous doivent permettre ensuite de les aider dans leurs entretiens d'embauche. La chargée de projets se dit d'ailleurs *« très satisfaite »* de ces trois mois d'action, en dépit des difficultés rencontrées : *« Même si la captation n'a pas fonctionné comme on l'espérait, ça nous a quand même permis de comprendre un peu mieux comment fonctionne le territoire de Trappes, même si on avait identifié les acteurs locaux et qu'on a beaucoup discuté avec les médiateurs municipaux […] On en a tiré beaucoup d'enseignements. »*

Ose le sprint reprendra en mars, mais pour un retour à SQY, il faudra patienter. *« Le projet continue par vagues de trois mois, jusqu'en août 2023, donc on aura probablement de nouvelles opérations [dans l'agglomération] »*, assure Julie Guillermier. ■

SAINT QUENTIN EN YVELINES
Terre d'innovations

TÉLÉCHARGEZ SQY TRI

MON APPLICATION DÉCHETS À PORTÉE DE MAIN

Grâce à l'appli SQY TRI, je sais quel jour sortir mes déchets !

Je ne manque rien, j'active les notifications !

Télécharger dans l'App Store

DISPONIBLE SUR Google Play

Création SQY A. Saffre - L Mbiada / Janvier 2022

FAITS DIVERS SÉCURITÉ

▶ PIERRE PONLEVÉ

Plaisir
Il vendait des stupéfiants pour rembourser une dette

Un jeune homme de 20 ans a été interpellé par les policiers de Plaisir car il vendait des stupéfiants pour rembourser une dette contractée lorsqu'il était « *guetteur* ».

ILLUSTRATION/LA GAZETTE DE SQY

27 capsules de résine de cannabis et 49 pochons d'herbe ont été retrouvés sur le jeune homme.

Le mercredi 19 janvier, vers 15 h 30, les policiers de la Brigade anti-criminalité (BAC) de Plaisir ont mis en place une surveillance dans le quartier du Valibout. Rapidement, leur stratégie s' est avérée payante puisqu'un homme qui quittait à pied le quartier a été rattrapé puis interpellé après avoir voulu s'enfuir en courant, alerté par des « *guetteurs* ».

Placé en garde à vue

Les policiers ont inspecté sa sacoche qui dégageait une forte odeur de stupéfiants. À l'intérieur, ils ont découvert deux sacs plastique transparents ; l'un contenait 27 capsules de résine de cannabis et l'autre renfermait 49 pochons d'herbe de cannabis, soit des masses respectives de 42 et 50 grammes. En plus des produits stupéfiants, 485 euros en espèces ont été retrouvés sur le jeune adulte. Placé en garde à vue, le jeune homme de 20 ans, résidant dans la commune, a assisté à la perquisition de son domicile. Cette dernière a révélé la présence de plusieurs sacs plastique qui contenaient de l'argent liquide, mais également d'une cagoule noire, d'une paire de gants ainsi que de 440 euros en espèces et de deux feuilles de comptes.

Lors de son audition par les enquêteurs, il a déclaré être sorti de chez lui à 14 h pour récupérer la drogue qu'il devait vendre dans la journée. Toutefois, il a refusé de donner l'identité de son fournisseur. Par ailleurs, il a expliqué rendre différents services depuis le 13 janvier, pour une dette contractée suite à l'interpellation d'un vendeur de produits stupéfiants qu'il n'avait pas averti alors qu'il était à l'époque « *guetteur* », chargé de prévenir si les policiers arrivaient dans le quartier.

Le magistrat de permanence a ordonné la présentation du jeune homme au tribunal judiciaire de Versailles le 21 janvier, en vue d'une comparution sur reconnaissance préalable de culpabilité (CRPC). ■

Trappes
Mise en examen de Jordan Bardella suite à ses propos sur Trappes

Jordan Bardella, président par intérim du Rassemblement national (RN), a annoncé le mercredi 2 février sa mise en examen pour avoir qualifié la ville de Trappes de « *république islamique* ».

« *J'ai reçu la notification de la mise en examen pour avoir qualifié la ville de Trappes de république islamique en rentrant chez moi hier* », expliquait Jordan Bardella à *Europe 1* le mercredi 2 février.

En octobre 2021, après la réélection du maire de Trappes, Ali Rabeh (Génération.s), Jordan Bardella avait déploré, que le « *gouvernement reste passif devant la constitution de républiques islamiques en miniature* ». Il avait réclamé que « *l'édile soit révoqué et sa ville mise sous tutelle* ». Suite à ces propos, Ali Rabeh avait décidé de porter plainte contre Jordan Bardella, le président par intérim du Rassemblement national.

« *Je déplore que la justice française poursuive le même but aujourd'hui que les islamistes, à savoir, faire taire ceux qui dénoncent le réel et ceux qui refusent de voir d'innombrables quartiers en France se transformer* », a expliqué le mercredi 2 février Jordan Bardella au micro d'*Europe 1* pour expliquer sa mise en examen.

Un face à face entre Jordan Bardella et Ali Rabeh

Invité dans l'émission télévisée *Touche pas à mon poste* le soir même, Jordan Bardella a débattu avec le maire de Trappes. « *C'est un honneur d'être mis en examen pour ces raisons, parce qu'aujourd'hui on a des journalistes, des policiers qui sont persécutés [...]* », s'est justifié le président par intérim du Rassemblement national sur le plateau de télévision.

Quant au maire de Trappes, il a expliqué qu'il luttait contre toutes formes d'islamisme radical et a ajouté que « *Trappes fait partie des villes les mieux placées dans les Yvelines où on est le plus heureux* » d'après un sondage publié dans le dernier numéro du *Journal du dimanche* (JDD) et mené par l'association des Villes et villages où il fait bon vivre. ■

Trappes
Cinq voitures incendiées au square Louis Pergaud

Dans la nuit du mercredi 2 au jeudi 3 février, dans le square Louis Pergaud, cinq voitures ont été incendiées entre 2 h et 4 h du matin.

LA GAZETTE DE SQY

Les carcasses des voitures incendiées trônaient encore au milieu du parking le vendredi 4 février dans l'après-midi.

Entre 2 h et 4 h du matin, dans la nuit du mercredi 2 au jeudi 3 février, cinq voitures ont été incendiées dans le square Louis Pergaud à Trappes. Certaines ont été totalement détruites par les flammes d'autres partiellement, mais les cinq voitures sont désormais classées comme épaves.

Cela s'est passé sur l'un des parkings du square ; les forces de l'ordre et les pompiers sont vite intervenus dans la nuit pour mettre fin au brasier qui s'est propagé de voiture en voiture. « *C'est la première fois que je suis témoin de ce genre d'événement* », expliquait un habitant du quartier. L'incrédulité des habitants règnait toujours le vendredi.

« *Il y avait la voiture de ma femme dans le lot. Comment on va faire maintenant ? Ma femme a besoin de sa voiture, je suis obligé de l'emmener au travail pour lui éviter de prendre les transports en commun* », déplore un autre habitant. « *Rien n'est fait par les pouvoirs publics, aujourd'hui, seules les initiatives privées peuvent faire changer les choses* », s'exclame un autre habitant.

Le bailleur social renvoie les victimes vers leur assurance

Joint par un habitant du quartier, le bailleur social 3F, chargé de la sécurité du parking, renvoie ces derniers vers leurs assurances respectives. Un retraité, dont la voiture, estimée à 35 000 euros, a été brûlée par l'incendie, se demande dépité « *combien l'assurance va-t-elle me rembourser ?* » ■

Montigny-le-Bretonneux
Dégradations d'immeubles : Quatre hommes repérés par vidéosurveillance

Trois plaintes avaient été déposées au mois d'août 2021 pour des dégradations dans des halls d'immeubles à Montigny-le-Bretonneux. Ils ont été identifiés et interpellés le 19 janvier 2022.

Courant août 2021, la police nationale a été saisie de trois plaintes du bailleur social CDC Habitat pour des faits de destruction de caméras installées dans les halls des immeubles d'habitations situés allée de l'Ivraie à Montigny-le-Bretonneux. L'exploitation des images vidéos par les policiers de Guyancourt a permis l'identification de quatre hommes déjà connus de la justice pour des faits de violences.

Deux des suspects jugés en comparution immédiate

L'enquête de voisinage, quant à elle, a permis d'établir que les quatre hommes faisaient partie d'un petit groupe qui perturbait le quotidien de la vie des habitants du quartier. Ils sont accusés de diverses dégradations et d'incivilités dans les parties communes des immeubles, provoquant l'insécurité chez les habitants qui se sont plaints aux forces de l'ordre.

Le 19 janvier 2022, des enquêteurs, des policiers de la circonscription et des renforts départementaux ont mené une opération coup de poing pour interpeller les 4 suspects à leurs domiciles respectifs et les placer en garde à vue. Ces derniers sont âgés de 18 à 21 ans et habitent à Montigny-le-Bretonneux et Trappes. Deux des quatre hommes ont été jugés en comparution immédiate. Les deux autres sont également visés par des procédures judiciaires. ■

Situé au Pecq, **VISIO**, le centre de pilotage 360°
des services d'eau et d'assainissement, c'est :

+ DE PERFORMANCE + DE RÉACTIVITÉ + DE SÉCURITÉ
+ DE SERVICE + DE DONNÉES PARTAGÉES

au service des collectivités et des usagers

SPORT

▶ ALEXIS CIMOLINO

En raison du contexte sanitaire, les événements annoncés ci-dessous sont susceptibles d'être reportés ou annulés.

Golf L'Open de France tient son nouveau sponsor

Il y a trois mois, au moment d'annoncer la tenue de l'Open de France du 22 au 25 septembre prochains au Golf national, Pascal Grizot, président de la Fédération française de golf (FFG), avait ménagé le suspense en déclarant : « *nous sommes proches d'un contrat avec un nouveau sponsor* », sans en dévoiler le nom. Il est désormais officiellement connu. C'est Cazoo, leader européen de la vente de voitures en ligne, qui devient le nouveau sponsor titre, a annoncé le 1er février le DP world tour, principal circuit de golf professionnel masculin du groupe European Tour, dans un communiqué. Le plus vieux tournoi d'Europe continentale va donc s'appeler Cazoo Open de France, avec une dotation de 3 millions d'euros, le double de la dernière édition, en 2019, sponsorisée par Amundi. ■

Basketball Trappes rend les armes face à Levallois

Devant leur public, les Trappistes ont longtemps tenu la dragée haute au leader, avant de céder lors du dernier quart-temps et de s'incliner (59-54), le 5 février. Et de voir ainsi s'envoler les derniers espoirs de montée en N2.

C'était sans doute le match de la dernière chance en vue d'une montée en N2. L'ESC Trappes Saint-Quentin-en-Yvelines (ESCTSQY) recevait le 5 février dans son gymnase Paul Mahier le leader Levallois, dans le cadre de la 15e journée de N3. En cas de victoire, les Trappistes pouvaient revenir quasiment à hauteur de leur adversaire du jour, seule la 1re place permettant de monter.

Sauf que cet adversaire affiche des statistiques impressionnantes. Invaincus, les Levalloisiens ont souvent écrasé par plus d'une vingtaine de points d'écart – comme face à Trappes à l'aller (81-58) –, voire parfois jusqu'à une soixantaine. Cette fois-ci, l'ESCTSQY a mieux résisté. Mais à l'arrivée, c'est tout de même Levallois qui s'impose (59-54), à l'issue d'un match disputé jusqu'au bout.

« *C'est un beau match, ça faisait longtemps que l'on n'avait pas joué de cette façon, avec beaucoup d'intensité, de l'envie, de l'agressivité,* réagissait l'entraîneur trappiste, Cyril Méjane. *Je suis déçu car je pense que c'est un match à notre portée. On voulait montrer qu'on était capables de retourner la situation par rapport au match aller où ça avait été très compliqué. […] Mes joueurs ont fait un vrai bon match.* »

LA GAZETTE DE SQY

« **Ça faisait longtemps que l'on n'avait pas joué de cette façon, avec beaucoup d'intensité, de l'envie, de l'agressivité, réagissait l'entraîneur trappiste. *Je suis déçu car je pense que c'est un match à notre portée.*** »

Les Trappistes se sont accrochés pendant toute la rencontre. Disciplinés et défendant avec application, ils n'ont jamais été distancés. D'ailleurs, les deux équipes ont bouclé le premier quart-temps à égalité. Et si les visiteurs avaient commencé à se détacher à la mi-temps (27-21), les Trappistes sont revenus lors d'un 3e quart-temps de haute facture, au cours duquel ils ont notamment inscrit quatre paniers à trois points, ce qui leur a un temps permis d'égaliser (44-44 à 1 minute 26 de la fin du quart-temps) puis de boucler à une longueur de retard (46-47).

L'ultime quart-temps commençait par deux lancers francs alto-séquanais (46-49) puis pour Trappes (48-49), qui prenait ensuite les devants (50-49 puis 53-49). Joie de courte durée car les Levalloisiens allaient inverser la tendance grâce à deux nouveaux lancers francs et un shoot à trois points. Un avantage qu'ils allaient conserver jusqu'au bout, et amplifier. Trappes, à l'inverse, se montrait incapable de scorer dans les dernières minutes, hormis sur un lancer franc. À l'arrivée, c'était bien Levallois qui s'imposait de cinq points, bien aidé aussi par certaines décisions de l'arbitre ayant suscité de vives protestations dans les rangs trappistes.

« *Il y a quelques décisions d'arbitrage qui sont litigieuses,* évoque Cyril Méjane. *Mais en dehors de l'aspect arbitrage, on doit être capables de gommer certaines erreurs, face à une très bonne équipe de basket, physique, athlétique, qui joue bien au basket et où les remplaçants sont aussi bons que les titulaires.* » Il se dit néanmoins « *content et fier de ce qu'on a produit* » et espère « *pouvoir construire sur ce match-là* ». Les regrets, le technicien trappiste semble davantage les porter sur d'autres matchs de la saison. « *C'est dommage qu'on n'ait pas fait ça avant, car […] les deux autres défaites, contre Bezons ici et à Bayeux, elles n'existeraient pas* », glisse-t-il.

Deux matchs, conjugués aux deux défaites face à Levallois, qui risquent de coûter cher sur le plan comptable. Car pendant que les Trappistes finissaient par baisser pavillon contre un leader qui les devance désormais de quatre points au classement, l'ASPTT Caen et Chartres remportaient tous deux leur match et reviennent à égalité de points avec Trappes, les Caennais prenant même la 2e place, un point devant l'ESCTSQY.

Une 2e place que Trappes va tenter de reprendre d'ici la fin de la saison. Cyril Méjane annonce la couleur : « *Sept matchs, sept victoires, ça va vraiment être l'objectif, pour bien finir la saison, et intégrer les jeunes, pour qu'ils puissent avoir du temps de jeu.* » ■

Sky Garden - Edouard François - Asnières sur Seine (92)

Campus Mines ParisTech - Celnikier & Grabli - Versailles ZAC Satory Ouest(78)

IMMOBILIER D'ENTREPRISE

EQUIPEMENTS PUBLICS

SANTÉ

HABITAT

RÉHABILITATION SOCIALE

INDUSTRIE

226 Avenue du Maréchal Foch
78130 Les Mureaux
www.gcc-groupe.com

L'ETI DE PRÉFÉRENCE

GCC

CULTURE LOISIRS

▶ ALEXIS CIMOLINO

En raison du contexte sanitaire, les événements annoncés ci-dessous sont susceptibles d'être reportés ou annulés.

SQY Élancourt, Les Clayes et Magny participent au festival Ciné junior

Depuis le 2 et jusqu'au 15 février, se tient le festival Ciné junior, organisé depuis 1991 et dont c'est cette année la 32e édition, qui aura pour thème la famille. Ce festival jeune public vise à l' *« éveil artistique et [à l']éducation à l'image »* des enfants. Plus d'une centaine de films seront projetés, principalement dans le Val-de-Marne, mais plusieurs rendez-vous sont organisés à SQY, au sein de quatre structures : le Ciné 7 d'Élancourt, l'espace Noiret des Clayes-sous-Bois, l'Estaminet et la Maison de l'environnement de Magny-les-Hameaux. Programme complet sur cinejunior.fr. ■

Plaisir *Les Plaidoiries* de Richard Berry s'invitent au théâtre Coluche

Près de deux ans après s'être produit à Montigny-le-Bretonneux, Richard Berry revient à SQY pour sa pièce *Plaidoiries*. Le comédien sera le 15 février au théâtre Coluche de Plaisir, à 20 h 30, pour cette représentation retraçant des procès historiques, comme le procès de Bobigny, ou encore le procès Papon ou le procès Courjault. Au total, cinq procès pour *« cinq plaidoiries, cinq moments de vérité »*, indique la description de la pièce. Les tarifs des places vont de 25 à 41 euros, réservations sur kiosq.sqy.fr. ■

Élancourt Le trio Kad Merad-Claudia Tagbo-Lionel Abelanski vient parler d'amitié au Prisme

Les trois comédiens sont réunis dans la pièce *Amis*, jouée le 12 février au Prisme, qui parle d'amitié à travers l'intrusion d'un personnage dans la vie d'un autre.

ARCHIVES/LA GAZETTE DE SQY

Le Prisme, à Élancourt, accueillera Kad Merad, Claudia Tagbo et Lionel Abelanski, le 12 février dans la pièce *Amis*.

Kad Merad, Claudia Tagbo et Lionel Abelanski seront au Prisme, à Élancourt, le 12 février à 20 h 30 dans le cadre du spectacle *Amis*. Une pièce où il sera question, comme le nom l'indique, d'amitié à travers l'application Amitic, version amicale et nom déformé de Meetic, le célèbre site internet de rencontres amoureuses. Kad Merad incarne Pierre, un banquier d'affaires parisien, qui voit un jour débarquer dans sa vie Serge Marron, personnage originaire de la Creuse, qui prétend être son meilleur ami. À la surprise générale, leur compatibilité amicale arrive à 100 % sur l'application.

« Marron se transforme alors en véritable boulet, prêt à tout pour vivre cette amitié inespérée, quitte à faire du chantage à Pierre, indique le synopsis de la pièce. *Ce dernier n'est pas aidé dans ce calvaire par sa femme, Martine (Claudia Tagbo, Ndlr), totalement séduite par Marron et très heureuse de la perspective d'un petit week-end à trois en Creuse… »*

Ces trois grands noms du cinéma comique français sont donc réunis sur les planches, dans une pièce qui avait commencé à être jouée avant la crise sanitaire, avant d'être interrompue au bout de huit représentations avec le début de la pandémie. Détails et réservations au 01 30 51 46 06. ■

Coignières Un concert d'orgue autour du *Petit Prince* à l'église ce dimanche

Troisième dimanche musical des Amis de l'orgue de Coignières cette saison. Il aura lieu le 13 février à l'église Saint-Germain, à 17 h, et proposera une association assez inédite. L'organiste Sophie-Véronique Cauchefer-Choplin sera associée aux comédiens Pauline Choplin et Pierre-Marie Escourrou, pour une performance revisitant la célébrissime œuvre d'Antoine de Saint-Exupéry, *Le Petit Prince*. Les comédiens joueront les narrateurs et *« nous feront revivre quelques chapitres de la rencontre de l'aviateur […] avec le Petit Prince venu de "l'astéroïde B 612" tandis que l'orgue recréera l'atmosphère singulière des dialogues »*, indiquent les Amis de l'orgue. Entrée libre, détails sur orgue.coignieres.free.fr. ■

Montigny L'orchestre de l'Opéra national de Paris au théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines ce jeudi

Sous la direction du charismatique Gustavo Dudamel, l'orchestre se produit le 10 février au théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines et reprendra des œuvres de Schubert et Brahms.

Le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines (TSQY), à Montigny-le-Bretonneux, accueille le 10 février à 20 h 30 l'orchestre de l'Opéra national de Paris, sous la direction de son chef Gustavo Dudamel. Ce dernier, Vénézuélien de 40 ans à l'aura internationale, est notamment connu pour avoir inspiré le personnage principal de la série *Mozart in The Jungle*, a son étoile sur Hollywood Boulevard, dirige une partie de la musique de film *Star Wars : Le Réveil de la Force* et assure la direction de l'orchestre du *West Side Story* de Steven Spielberg.

Lors de ce concert, il ne s'agira pas de musiques de films mais de reprises d'œuvres de deux grands compositeurs du XIXe siècle : *la Symphonie n° 3* de Franz Schubert et la *Symphonie n° 4* de Johannes Brahms, revisitées avec, sans doute, le style impulsé par Gustavo Dudamel.

Ce dernier, *« guidé par une croyance profonde dans le pouvoir de la musique d'unir et de transformer les vies, est de ces interprètes qui savent donner aux partitions les plus célèbres un goût de "première fois" »* et *« transfigure littéralement les œuvres qu'il dirige et conduit les musiciens à offrir le meilleur d'eux-mêmes »*, selon le TSQY. Les places sont au tarif de 40 euros, détails sur tsqy.org. ■

Les Clayes Les ciné-documentaires de voyages partent pour l'Éthiopie

Quatrième volet des Altaïr conférences, ces documentaires faisant découvrir une région du monde et suivis d'un échange entre le public et le réalisateur, ce vendredi 11 février à l'espace Noiret, à 14 h. Ce nouveau rendez-vous fera voyager les spectateurs en Éthiopie, avec le documentaire du même nom signé Oivier Bourguet. Les tarifs vont de 3,50 à 8 euros, renseignements sur lesclayessousbois.fr. ■

Les Clayes-sous-Bois Allier rock et jouets pour un retour aux années 90

Actuellement en tournée, le groupe The Wackids reprendra de manière très originale de grands classiques, notamment rock, des années 90, dans son concert Back to the 90's, le 13 février à l'espace Noiret.

Rock'n toys. C'est ainsi que le groupe The Wackids qualifie son style. Le trio d'artistes, et ses instruments très colorés, se produit le 13 février à 17 h à l'espace Noiret, aux Clayes-sous-Bois, dans le cadre de son concert Back to the 90's. Un concert où ils interprètent de grands classiques de cette décennie, comme *Song 2*, du groupe britannique Blur. Un concert *« rock'n toys pour adultes où il faut amener les enfants »*, souligne le groupe sur une des vidéos teaser de l'événement. *« Les Wackids embarquent le public dans un retour vers le passé qui ravivera la jeunesse des parents et transmettra aux enfants la culture rock de la fin du siècle dernier,* indique de son côté la Municipalité des Clayes sur Facebook. *Ultime épisode de la wacky-trilogie, Back to the 90's est un véritable voyage sonore et visuel à l'époque où l'on écoutait la musique sur radio K7, où l'on achetait sa chanson préférée en CD deux titres et où les clips ne se regardaient que sur MTV. »* Les prix des places vont de 4 à 10 euros, réservations au 01 30 79 38 96. ■

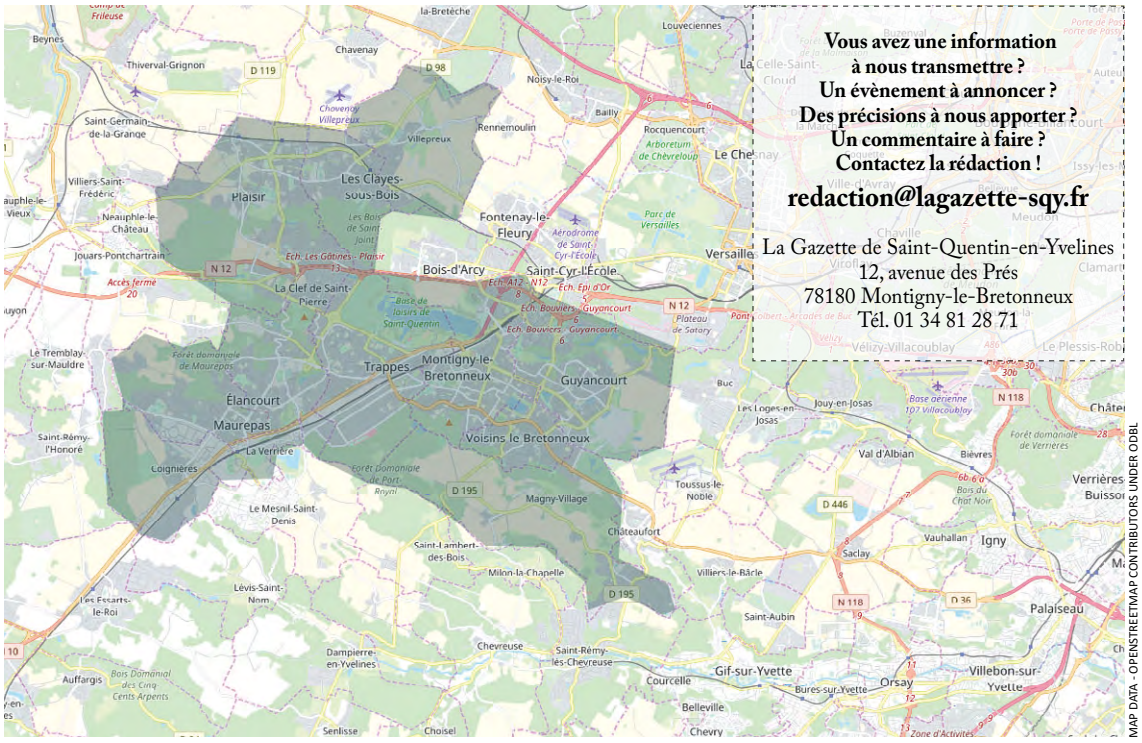

MAP DATA - OPENSTREETMAP CONTRIBUTORS UNDER ODBL

Vous avez une information à nous transmettre ?
Un évènement à annoncer ?
Des précisions à nous apporter ?
Un commentaire à faire ?
Contactez la rédaction !

redaction@lagazette-sqy.fr

La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines
12, avenue des Prés
78180 Montigny-le-Bretonneux
Tél. 01 34 81 28 71

La Gazette Saint-Quentin-en-Yvelines

Rédactrice en chef :
Alix Daguet
alix.daguet@lagazette-sqy.fr

Actualités, sport, culture :
Alexis Cimolino
alexis.cimolino@lagazette-sqy.fr

Actualités, faits divers :
Pierre Ponlevé
pierre.ponleve@lagazette-sqy.fr

Directeur de la publication, éditeur :
Lahbib Eddaouidi
le@lagazette-yvelines.fr

Publicité :
Lahbib Eddaouidi
pub@lagazette-sqy.fr

Conception graphique :
Mélanie Carvalho
melanie.carvalho@lagazette-sqy.fr

Imprimeur : Paris Offset Print, 30, rue Raspail 93120 La Courneuve

ISSN : 2646-3733 - Dépôt légal : 02-2022
Edité par *La Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines*, société par actions simplifiée. Adresse : 9, rue des Valmonts 78180 Mantes-la-Ville.

Ne pas jeter sur la voie publique.

JEUX

SUDOKU : niveau moyen

	5		7	3		8	2	
				5		4		
	7	3		8	4			
8	4				3			
5	6			2			8	
		2	8	6	9	5		7
	9	4			8			
6			1	4				8
	2	8	6	9		1	3	

SUDOKU : niveau difficile

				6				5
		5						2
	9		1			7		
5		9		3				
					8	5	9	6
	4			1		2		9
					6	8		
1		8						4

Solutions de la Gazette de Saint-Quentin-en-Yvelines n° 160 du 25 janvier 2022 :

2	6	3	7	1	8	5	9	4
4	8	1	3	5	9	2	7	6
9	5	7	6	4	2	8	1	3
3	9	8	2	7	5	4	6	1
1	4	2	9	8	6	3	5	7
5	7	6	1	3	4	9	2	8
8	1	9	4	2	7	6	3	5
6	3	4	5	9	1	7	8	2
7	2	5	8	6	3	1	4	9

9	1	3	6	7	8	2	5	4
2	4	5	9	1	3	7	6	8
6	8	7	5	4	2	9	1	3
4	9	1	3	8	7	5	2	6
5	2	6	1	9	4	3	8	7
3	7	8	2	6	5	4	9	1
7	6	4	8	2	9	1	3	5
1	3	9	7	5	6	8	4	2
8	5	2	4	3	1	6	7	9

Ces grilles Sudoku vous sont proposées grâce à Thibaut Bernard, auteur du logiciel gratuit et libre de diffusion du site internet alphaquark.com.

Vous êtes entrepreneur, commerçant, artisan, vous désirez passer votre publicité dans notre journal ?

SQY

Faites appel à nous !

pub@lagazette-sqy.fr

Avec **YES+**, la solidarité c'est toute l'année !

LYCÉENS, ÉTUDIANTS, DEMANDEURS D'EMPLOI, AUXILIAIRES DE VIE* :

Vous recherchez un job enrichissant ? Rendez visite à des personnes âgées !

SENIORS ISOLÉS :

Envie de profiter de moments partagés ? Bénéficiez du dispositif gratuit **YES+** !

Informations et inscriptions : 78-92.fr/yesplus

Pour tout renseignement complémentaire :
0 805 38 39 49 (appel gratuit)
yesplus@yvelines.fr

*Auxiliaires de vie : en complément de votre activité professionnelle

Autonomy
Agence interdépartementale Yvelines et Hauts-de-Seine